



Contact : cac42@alternatives42.net <http://audit.dette.loiresud.blog.free.fr>

Saint-Etienne le 13/03/2013,

Lettre ouverte sur les « emprunts publics toxiques locaux »

par le Collectif local pour un Audit Citoyen de la dette CAC42.

Qui sommes-nous ?

Fin 2011, à l'annonce d'un budget d'austérité pour cause de dette publique, un **Collectif national** regroupant associations, syndicats, partis politiques de gauche, était créé pour effectuer un **audit citoyen des dettes publiques** (*ironiquement nommé CAC pour Collectif Audit Citoyen*). Les objectifs de ce Collectif (*qui bénéficie des conseils scientifiques d'Attac, de la fondation Copernic, du CADTM, ...*) étaient d'établir les causes de cet endettement massif, d'en analyser les conséquences et de proposer des mesures pour en sortir sans pénaliser les populations.

Localement un collectif (*nommé CAC42*) s'est construit sur la base de ce projet, en ciblant particulièrement les emprunts toxiques des acteurs publics locaux : municipalités, hôpitaux, conseils généraux ...

Que savons-nous ?

Au plan national : contrairement à l'interprétation véhiculée par la majorité des médias et certains responsables politiques, l'endettement de l'État n'est pas la conséquence d'augmentation des dépenses publiques, puisque leur niveau -en proportion du PIB- est resté stable depuis 20 ans. Parallèlement, s'est opérée une perte volontaire de recettes fiscales par la baisse d'impôts (*notamment sur les bénéficiaires, sur les plus fortunés et sur les entreprises*), une multiplication de « niches fiscales », une absence de lutte contre l'évasion fiscale...

Le résultat est bien un déficit public qui coûte cher : nouveaux emprunts...

En Europe, les prêteurs aux États sont forcément des banques privées, que les États ont récemment sauvées, et qui exigent maintenant l'austérité pour consolider leurs bilans en ne prêtant qu'à des États « solvables » sans se préoccuper des habitants.

Cela revient non seulement à faire payer une dette illégitime aux citoyens mais aussi à accentuer son poids en empruntant toujours plus à des taux d'intérêt toujours plus élevés suivant une logique des marchés financiers qui profite plus que jamais aux banques prêteuses. Depuis des années est amorcé un cercle vicieux de renforcement des prédateurs au détriment des régulateurs !

Au plan local : on observe à peu près les mêmes problèmes. Le désengagement de l'État pour le financement des Collectivités locales et des hôpitaux publics a rendu plus important leur recours aux banques privées. Bien que l'emprunt puisse être de bonne gestion, les emprunts toxiques rendent le remboursement imprévisible et démesuré.

Dans les années 2004-2008, les banques ont beaucoup démarché et fait miroiter des formules d'emprunts à taux bas... au début ! Elles ont conçu des montages hyper-complexes à taux d'intérêt évolutifs, indexés, par exemple, sur des cours de devises, sans plafond, qui renvoient tous les risques sur l'emprunteur !

A titre d'exemple un syndicat intercommunal de la région de St Germain-en-Laye est redevable d'un emprunt auprès de la banque Natixis dont le taux atteint à ce jour 34 %... Pour sortir de ces emprunts toxiques *et illégaux*, les Banques prêteuses demandent des pénalités de renégociation extravagantes, parfois équivalentes au montant du prêt. Pour modifier un prêt à 14 millions d'euros, contracté par la ville de Saint Etienne, la Deutsche Bank n'hésitait pas en 2010 à réclamer une pénalité d'environ 15 millions d'euros (*source : le Figaro du 21 septembre 2011*). Cela s'est produit dans de très nombreux cas. C'est inacceptable !

Que faisons-nous ?

L'action des collectifs CAC, sur ces emprunts locaux, consiste à rechercher le maximum d'informations pour plus de transparence et pour les mettre à la disposition du plus grand nombre, en les rendant le plus compréhensible possible. Cela permet de se réapproprier ces questions mais aussi de pousser les acteurs publics locaux à se débarrasser de ces emprunts dans des conditions qui ne pénalisent pas les populations.

Que voulons-nous faire (avec le maximum de personnes) ?

- **Tout d'abord** nous souhaitons associer le plus de citoyens et d'associations possible pour trouver la sortie de cette crise économique et démocratique locale. Il ne faut plus seulement compter sur des cabinets d'experts nommés qui ont montré leur incapacité (sinon leurs intérêts biaisés). Cela permettra d'assurer l'intérêt général et la prise en compte des choix du citoyen. Partant de propositions concrètes, nous voulons rassembler pour les faire évoluer et aboutir.

- **Au plan national** (et au-delà) : le Collectif souhaite « auditer » les comptes publics pour contrôler la légitimité des opérations dont on nous présente la facture. Nous voulons dissocier les dettes illégitimes des dettes légitimes ! Nous souhaitons la mise en place d'une Banque publique dédiée au financement des acteurs publics nationaux et locaux à faible taux d'intérêt. Il faut exiger, de la part des institutions de l'Eurozone, un financement public non spéculatif.

- **Au plan local** : là aussi, un audit des comptes publics est indispensable. Des financements à taux fixes et faibles nous paraissent une nécessité évidente. Nous souhaitons aider et pousser les élus à sortir des emprunts structurés en refusant de payer des frais supplémentaires pour pouvoir renégocier ces contrats. Le rassemblement de l'ensemble des acteurs concernés nous semble être la meilleure solution pour obtenir un rapport de force favorable.

Ces propositions méritent évidemment d'être affinées et complétées.

Ce sera l'objet central de la **Table-ronde-débat-public "se débarrasser des emprunts toxiques"** que nous organisons le **Vendredi 5 Avril à 19h à l'Amicale laïque de la Richelandière à St-Etienne** ... avec des acteurs publics ainsi que les citoyens mobilisés et mobilisables.

C'est une date capitale pour la mise en route de larges rassemblements qui seuls feront bouger les lignes ...

Nous comptons sur votre présence !